

ble, un système de taxation à la consommation. Si tu gagnes 200 000 \$ par année, tu consommes, tu paies la taxe, tu la vois, tu le sais. Certains montants d'argent sont retournés aux personnes à faible revenu, qui doivent assumer le coût de la TPS et qui sont financièrement moins à l'aise.

D'une part, le système de la TPS nous place, comme pays, au même niveau qu'une cinquantaine d'autres pays au monde. Il n'y a plus de pays au monde qui a une taxe de vente fédérale comme on avait. En France, ils ont la TVA et il y a une cinquantaine de pays qui ont ce système de taxation. Vous allez me dire qu'on aurait dû enlever la taxe de vente fédérale sans la remplacer par la TPS. C'est vrai, sauf que l'on aurait eu un manque à gagner majeur, qu'il aurait fallu reprendre ailleurs, soit en augmentant les impôts, les taxes d'accise. Il aurait fallu trouver ailleurs l'argent pour remplacer cette taxe de vente fédérale qui est devenue la TPS. On n'avait pas les moyens de tout simplement abolir la taxe de vente fédérale sans la remplacer. En tant que politicien élu, il est sûr que j'aurais préféré dire aux gens de Trois-Rivières que l'on enlève la taxe de vente fédérale, que l'on a plein d'argent dans nos coffres, donc qu'on ne la remplace pas. Mais, dans le contexte que l'on connaît, dans la situation qui nous a été léguée, c'était impossible.

Mais nos exportations et nos exportateurs canadiens ont économisé, au moment où on se parle, 3,5 milliards avec la TPS, et cela, on n'en parle pas souvent. Mais c'est également une bonne nouvelle. Nos exportations ont augmenté de 16 milliards de dollars depuis l'instauration de la TPS, par opposition à la taxe de vente fédérale, qui était désuète, qui ne correspondait plus à la réalité économique et pratique du Canada. Mais 16 milliards d'augmentation de nos exportations, cela représente, *grosso modo*, 200 000 emplois. Et cela, ce n'est pas une mauvaise nouvelle en soi, c'est même une bonne nouvelle. Il faut le dire. Il y avait un comptable avec lequel je pratiquais comme avocat lorsque j'étais à Trois-Rivières, avant d'être député, qui avait l'habitude de dire: «Il n'y a pas de médaille assez mince pour avoir juste un côté.» C'est cela, l'autre côté de la médaille de la TPS. C'est cela la situation positive de la TPS. Et je pense qu'on se doit de le souligner.

Tout cela fait partie du plan économique de ce gouvernement depuis 1984. Regardez les étapes depuis 1984, et vous allez voir qu'il y a une pensée, une philosophie derrière cela, et que les morceaux du casse-tête se mettent ensemble graduellement. Quelquefois, c'est plus

difficile, on cherche le morceau, il est parti faire un tour, et il revient. Le plan économique de la semaine dernière, c'est cela.

La motion de la députée, c'est malheureusement de faire comme ils le font depuis huit ans, soit de condamner la gouvernement, sans, encore une fois, soumettre d'idées nouvelles. On est ouvert aux idées nouvelles, mais à condition qu'il s'agisse d'idées nouvelles, valables et réalisables, il ne faut pas l'oublier.

C'étaient mes commentaires sur la motion de l'opposition, et j'encourage les députés de cette Chambre naturellement à voter contre cette motion qui n'apporte absolument rien de positif, ne suggère rien et nous laisse flotter dans les airs comme ils flottent depuis huit ans.

[Traduction]

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le député et j'ai remarqué qu'il s'attendait à des félicitations. Il a dit que nous, de ce côté-ci, ne félicitons jamais le gouvernement. Ce n'est pas tout à fait exact. Nous avons à maintes reprises parlé en bien d'un certain aspect de la Loi sur les prêts aux petites entreprises. C'est là une bonne mesure législative que le gouvernement a proposée. Je suis cependant déçu de voir qu'il lui a fallu neuf mois pour en saisir la Chambre, car nous sommes tous vraiment disposés à l'adopter. Elle permettra de venir en aide au million et quelques petites entreprises au pays.

Il est important que le gouvernement communique ce projet de loi non seulement aux banquiers mais aussi aux petites entreprises. Le ministre d'État chargé des Petites entreprises et du Tourisme admettra sans doute avoir constaté, à l'occasion de certains des entretiens qu'il a eus ces jours derniers avec les représentants des petites entreprises, que beaucoup d'entre eux n'avaient pas entendu parler du projet de loi que le gouvernement avait conçu et modifié.

Je tiens à faire remarquer au gouvernement que, bien souvent, il ne fait pas les choses parfaitement, et en voici un exemple particulier. Nous, de l'opposition, avons le devoir de parler au nom des défavorisés.

Je l'ai déjà dit à maintes reprises.

Le gouvernement ne peut s'attendre à ce que nous le félicitions à chacune de nos interventions. Le fait est que la TPS est une taxe mal conçue qui a été mise en vigueur à un bien mauvais moment, et une chose que nous savons maintenant de façon certaine, c'est qu'elle a créé une économie souterraine massive. Si nous restions là sans